REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

=-=-=-=-

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

-2-2-2-2-

DECRET N° 93-291BTS DV 19 JUIN 1993 DME. - Portant intégration, titularisation et nomination de Monsieur NKODIA (Léonard) dans les cadres réguliers des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU COUVERNEMENT,

VISAS :

D.G.B.

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;

Vu la Loi 021/89 du 14 Novembre 1989 portant

réfonte du statut général de la Fonction Publique;

Vu le Décret n°92/336 du 7 Juillet 1992 fixant les modalités de la titularisation des Agents Contractuels

de l'Etat;

vu le Décret n°92/975 du 05 Décembre 1992 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement; vu le Décret n°92/978 du 25 Décembre 1992 portant

nomination des Membres du Gouvernement:

D.G.C.F. Vu le Décret n°92/979 du 25 Décembre 1992 portant

Vorganisation des intérims des Membres du Gouvernement;

portant engagement de l'Intéressé ;

vu l'Arrêté n°078/MFPOA/DGFP/DGCA/ du 9 Mars 1992

portant avancement de l'Intéressé ;

Vu le dossier de Candidature constitué par l'Intéressé ;

DECREILE:

.../...

A1)

13

ARTICLE ler: En application des dispositions du decret n°92/336 du 7 Juillet 1992 susvisé, Ménsieur NKODIA (Léonard,)Administrateur des SAF Contractuel de 4ème échelon, de la catégorie A, échelle I Indice 1110 en service au Ministère de la Fonction Publique et des Reformes Administratives, est intégré dans les cadres réguliers des Services Administratifs et Financiers-SAF-(Administration Générale), titularisé et nommé au grade d'Administrateur des

ARTICLE 2 : le présent décret qui prendra effet à compter de la date de sa signature sera enrégistré, publié au J.Q.R.C. et communiqué partout où besoin sera./-

SAF de 4ème échelon de la catégoria A, hiérarchie I, Indice 1110.

Brazzaville, le.19 Juin 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la <u>Fonction</u> Publique . et des Reformes Administratives.

Jean Prosper KOYO.

Claude Antoine DA COSTA.-

AMPLIATIONS :

J.O.R.C. 1
DGFP/DME 3
GFP/BST 3
DGB 2
DGCF 1
MFPRA 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3
SGG/BC 2./-

M